

**JANVIER**  
**2013**

#### HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 17h30

Mardi : 8h30 / 17h30

Mercredi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 16h00

Jeu di : 8h30 / 11h45 - fermée l'après-midi

Vendredi : 8h30/11h45 - 13h30/16h30

Samedi : 9h30/12h00

☎ 02.99.88.50.90

[info@ville-larichardais.fr](mailto:info@ville-larichardais.fr)

#### Bibliothèque/ :

Lundi : 17h00 / 19h00

Mercredi : 10h00 / 11h45

Samedi : 10h00 / 11h45

#### GARDERIE MUNICIPALE

7h30 / 8h30

6h30 / 19h00

Site Internet ☐ Commune de La Richardais :

[www.ville-larichardais.fr](http://www.ville-larichardais.fr)

La Communauté de Communes Côte  
d'Emeraude (CCCE) :

[www.cote-emeraude.fr](http://www.cote-emeraude.fr)

#### PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

Prendre rendez-vous

#### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 29 JANVIER 2013 à 20h00

#### LE FLASH INFOS EN LIGNE

Malgré nos efforts, il vous arrive de ne pas trouver dans votre boîte aux lettres le flash info mensuel ? Vous cherchez une information publiée dans un numéro précédent ? Pensez à télécharger votre flash sur le site [www.ville-larichardais.fr](http://www.ville-larichardais.fr)

#### Le mot du Maire

Lors des deux derniers Conseils Municipaux, la pression sur ma personne s'est accentuée pour laisser place à un véritable chantage. Dans la balance :

- exigence de la démission du Maire contre les risques de démissions d'autres conseillers,
- dénigrement sans aucune concession de mes compétences et de ma personne,

Communiqué de l'opposition et de la majorité face au public et à la presse....

Ce type de procédé pour salir une personne est devenu une mode prétendument démocratique par ceux-là même qui oublient la valeur légale et légitime d'un mandat de maire.

Derrière ce terme de démocratie ne devrait-on pas se souvenir que les échéances électorales se rapprochent avec le besoin de se trouver de nouveaux alliés.

Les élus de la majorité qui ont du mal à supporter la pression de l'opposition depuis le 10 avril 2011 cherchent à engager une entente parfaite.... Quitte à renoncer à leurs propres convictions !

Pourtant cette autonomie et le respect du travail de chacun étaient appréciés jusqu'aux élections partielles.

Par ailleurs, les élus de l'opposition ont été intégrés aux différentes commissions où le travail a toujours été constructif. Pourquoi « déconstruire » le travail commun au risque de pénaliser les administrés ?

J'avais donné à mes adjoints toute confiance et toute latitude dans leurs missions déléguées. Cette liberté de gestion, dont les choix sont débattus au sein des commissions, m'est aujourd'hui reprochée par les adjoints eux-mêmes, comme un manque d'implication....

La réussite de notre équipe aurait été collective, son échec le sera tout autant et chacun devra porter sa part de responsabilité et se demander si, dans l'intérêt de la commune et des administrés, il était souhaitable de mener une telle cabale, sur la dernière année du mandat.

En de telles circonstances, vous comprendrez que la traditionnelle cérémonie des vœux soit annulée.

Cependant, et malgré tout, en ce début d'année, je souhaite présenter à chacun de vous mes vœux les meilleurs et les plus sincères pour que 2013 vous apporte joie, bonheur et réussite.

Serge BRINDEJONC, Maire.

Revue d'information communale diffusée  
gratuitement à 1 400 exemplaires.

Directeur de la publication : M. Brindejonc

Réalisation saisie : Service de la Mairie, Mme Guillon  
et la Commission du Bulletin

Création et mise en page : Phenix Production

## AUTORISATIONS SORTIES DE TERRITOIRE

La **Circulaire interministérielle du 20 novembre 2012** supprime à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2013**, les autorisations de sortie du territoire délivrées par la Mairie pour les mineurs français voyageant à l'étranger. En conséquence le mineur pourra à compter du 1<sup>er</sup> janvier franchir les frontières sans autorisations de sortie de territoire, il devra être muni soit d'une carte d'identité, soit d'un passeport en cours de validité.

## RANDO RIVE GAUCHE

Le rendez-vous de toutes les randonnées est maintenu à l'église de La Richardais à 9h, un 2<sup>ème</sup> lieu de rendez-vous est indiqué pour chaque randonnée. Durée environ 3h00.

**20 janvier 2013** : Saint-Jacut. 2<sup>ème</sup> lieu de RDV 9h30 Château du Guildo

**26 janvier 2013** : Réunion pour établir le calendrier des sorties de février à octobre 2013.

## PERMANENCES TICKETS DE CANTINE

Vendredi 08 février 2013.

Vendredi 22 février 2013.

De 16h30 à 18h30 au restaurant scolaire.

## LA RICHARDAIS AUTREMENT

Les élus de « La Richardais autrement » tiendront leur permanence le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, en cas de jours fériés ou de pont, report le samedi suivant, de 10 h à 11h à la Mairie annexe, accès par la cour arrière.

## ENTRETIEN A CHARGE DES PROPRIETAIRES

Il est rappelé que le règlement de voirie de la commune approuvé par délibération du Conseil Municipal du 9 août 2002, impose aux riverains de nettoyer la partie de voie publique située devant leur maison.

(Neige, mousse, mauvaises herbes, etc...)

## AIDE AUX DEVOIRS

Nous sommes quelques bénévoles à donner une heure par semaine, en fonction de nos disponibilités, pour aider les enfants de l'école primaire. Nous sommes peu nombreux, il y a beaucoup d'enfants en demande. Venez nous rejoindre  
Contact : école de La Richardais tel 02.99.88.51.44

## JARDINAGE, BRICOLAGE, ET TRANQUILITÉ DE TOUS !

Par arrêté municipal du 19 Août 1999, les travaux de bricolage bruyants sont autorisés de la façon suivante :

Du lundi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures. Les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures.

## TITRES DE VOYAGE

### (Passeport – carte d'identité)

Dans la perspective de départs en vacances il est demandé aux usagers de vérifier leurs titres d'identité et de les renouveler, si nécessaire, **au minimum trois mois avant le départ**. Aucun titre ne sera délivré en urgence. Délai actuel pour une demande de carte d'identité minimum 7 semaines. Pour les demandes de Passeports s'adresser à la Mairie de Saint-Malo.

## MARCHÉ

Madame RUIZ, marchande de poissons sur le marché du jeudi matin sera absente à partir du 25 décembre 2012 jusqu'à début février 2013. Reprise de la vente de poissons

## BIBLIOTHÈQUE – LASERTHÈQUE

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 les tarifs de la bibliothèque changent :

Bibliothèque : 5 €

Laserthèque : 5 €

Bibliothèque et Laserthèque : 10 €. Nous venons de racheter des livres et des CD.

## ALSH ONZEPLUS

Nous vous informons que les onzèplus seront ouverts. durant les vacances de d'hiver. Le programme et les inscriptions seront disponibles mi-janvier. Renseignements Yann Clément : 06-99-18-77-98 [animation@ville-larichardais.fr](mailto:animation@ville-larichardais.fr)

## MAISON DE L'ENFANCE VACANCES D'HIVER 2013

Les vacances de Février auront pour thème "les sports d'hiver", avec au programme une sortie patinoire à Rennes (à partir de 3 ans), des travaux créatifs, des grands jeux etc. Nous transformerons avec les enfants le centre de loisirs en petit chalet de montagne pour vraiment s'y croire... croiserons nous un ours polaire?

Dates des vacances : Du 25 Février 2013 au 8 Mars inclus.

Inscriptions : Du 1er au 15 Février 2013.

Retrait des dossiers : Sur le site [www.larichardais.fr](http://www.larichardais.fr)

Le programme en détail sur le site à partir du 1er février..

L'ensemble de l'équipe d'animation vous souhaite une excellente année 2013 remplie de belles choses !

A très bientôt

Christèle, Yann & Anne-Sophie

Contact: Maison de l'enfance (Christèle REVEL)

02.99.88.59.91/ 06.66.89.20.49

[c.revel@ville-larichardais.fr](mailto:c.revel@ville-larichardais.fr)